



# le relais

MAIRIE DE CHAMPAGNE SUR OISE



**Joël BERNIOT**  
Maire de Champagne sur Oise

## LE MOT DU MAIRE

A quoi pensent les Champenois en ce début de mois de juillet ?

**Au soleil, à la détente, à l'évasion,... aux vacances,** en un mot, loin des préoccupations qu'il sera toujours temps de retrouver.

▲ Et nous vous apportons en plus de bonnes nouvelles : le nouveau minibus est annoncé. Vous le verrez bientôt circuler dans nos rues, tout neuf, plus confortable et plus grand que l'ancien qui aura bien mérité sa retraite.

▲ Autre bonne nouvelle : les tarifs de la restauration scolaire et du Centre de Loisirs ne bougeront pas d'un centime pour l'année à venir.

Des rues plus propres, un minibus plus sûr et plus confortable, des tarifs accessibles au plus grand nombre : ces décisions traduisent au concret notre volonté de privilégier avant tout la vie quotidienne des Champenois. Ce qui ne nous empêche pas de progresser sur les grands dossiers que nous aurons largement l'occasion de commenter.

Au nom de l'équipe municipale qui restera à votre service pendant toutes les vacances, **je vous souhaite un bel été et un excellent repos.**

## URBANISME :

### Plan de prévention des risques majeurs

A compter du 1er juin 2006, la loi relative à la prévention des risques naturels et technologiques introduit une obligation d'information de l'acquéreur ou du locataire de tout bien immobilier situé dans une zone couverte par un plan de prévention des risques.

L'état des risques (en l'occurrence, pour Champagne sur Oise, il s'agit d'un risque d'inondation) doit être dorénavant annexé au contrat de vente ou de bail et, par ailleurs, cette information figurera sur toutes les demandes de renseignements d'urbanisme.

Les risques et obligations afférentes étant liés à l'emplacement du bien, il appartient à chacun de se renseigner auprès du service urbanisme de la Mairie, qui dispose d'une présentation cartographique du zonage issu du Plan de Prévention des Risques d'Inondations de la Vallée de l'Oise en cours de révision. Ce plan mentionne la limite des plus hautes eaux connues (référence à la crue de 1926, pour Champagne) et identifie 5 zones aux prescriptions particulières.

## S O M M A I R E

1

• Le mot du maire

2

• Actus

3

• Rétrospectives

4

• Infos utiles  
• Les grands rendez-vous

## ANNÉE SCOLAIRE 2006-2007

Afin de préparer la rentrée scolaire du mois de septembre, nos contacts avec l'Inspection Académique ont été nombreux et fructueux.

Les enfants nés en 2003 entameront leur première année d'école au mois de septembre en petite section de maternelle. Toutefois, ils sont moins nombreux que d'habitude et cela pouvait poser problème pour le maintien des classes.

A plusieurs reprises et dès le mois de mai, nous avons rencontré avec Monsieur le Maire les responsables de l'éducation nationale dont une fois avec Madame la Directrice de l'école du stade. Nous avons exposé nos arguments pour le maintien de l'ensemble des classes dans les écoles maternelles et l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école primaire du Stade.

Nous avons reçu les parents d'élèves de l'école du Stade et leur avons affirmé notre soutien dans la demande d'ouverture d'une classe.

Le 8 juin était une date importante dans le processus de décision de l'Académie. Deux jours avant, à la suite de nos contacts soutenus et positifs avec l'Académie, nous avons pu communiquer aux responsables des parents d'élèves qu'aucune fermeture de classe n'était envisagée sur Champagne et qu'une ouverture sous condition (vérification des effectifs) à l'école primaire du Stade était retenue. Cette annonce a été confirmée par l'Académie aux parents d'élèves qui se sont rendus à la réunion du 8 juin.

Une première étape positive est franchie. Nous persistons dans notre démarche avec pugnacité afin que ces décisions soient confirmées en septembre.

## TRANSPORTS SCOLAIRES

- Les collégiens et lycéens des établissements publics de l'Isle Adam désirant utiliser les transports scolaires à la rentrée 2006-2007 doivent se rendre en Mairie pour se procurer l'imprimé.
- Ils devront compléter, signer ce formulaire et le présenter pour validation dans leur futur établissement scolaire avant le mercredi 12 juillet, puis le rapporter en Mairie, avec 1 photo d'identité et 1 chèque à l'ordre du Trésor Public (69€ pour les usagers de moins de 18 ans, 109€ pour les plus de 18 ans).
- Les titres de transport seront disponibles en Mairie seconde quinzaine d'août.

## Cérémonie du 8 MAI

Le lundi 8 mai 2006, en présence d'une délégation de la Base aérienne 921 de Taverny, les anciens combattants Champenois et la Municipalité ont commémoré le 61<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire alliée sur les forces nazies.

Après la lecture du message de M.

Hamlouï Mekachera, ministre délégué aux anciens combattants, et le rappel des Champenois morts pour la France, Monsieur le Maire a procédé à un dépôt de gerbes devant le monument aux Morts et dans le carré militaire du cimetière.

Nos remerciements s'adressent aux anciens combattants, aux militaires, aux pompiers ainsi qu'aux Champenois présents. Ce devoir de mémoire est essentiel : il s'agit de la reconnaissance du sacrifice de nos Anciens et du prix qu'ils ont payé pour notre liberté. ■



## Champagne EN FÊTE !

**Pari gagné :** ni le préavis réduit pour la préparation, ni un changement de date n'ont affecté le bon déroulement de la fête de la campagne et de la kermesse de Vaux organisées simultanément par le Comité des fêtes et ses bénévoles les 4 et 5 juin 2006.

**Placée sous le signe du soleil,** cette manifestation festive s'est déroulée au sein du parc municipal dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Malgré les nombreuses fêtes environnantes, les Champenois petits et grands sont venus en nombre profiter du cadre champêtre et arboré, se divertir avec les différentes activités ludiques (jeux traditionnels, trampoline élastique, manège, ...) et gagner des lots diversifiés.

**Les stands variés** (fleurs, pains spéciaux, fromage de chèvre, confiture, miel, vin, peintures créatives, poupées de laine, bijoux, chapeaux ...) ont été unanimement appréciés. Les balades en charrette (une fourragère tirée par deux magnifiques percherons) et l'initiation équestre avec le Poney Club du Montrognon ont remporté un succès indéniable. La mini ferme a également séduit petits et grands avec les différents animaux exposés. La fête n'aurait pas été complète sans le sympathique bal du dimanche soir.

**Les Élus et le Comité des fêtes remercient tous les exposants, les bénévoles, les Champenois** qui ont contribué au succès mérité de cette agréable fête de campagne. Rendez-vous en 2007 pour la prochaine fête annuelle de Champagne.

## Foyer culturel DES JEUNES

La bibliothèque MILLEPAGES propose un fond de lecture de 5000 livres, un renouvellement trimestriel de 400 livres empruntés à la bibliothèque départementale et des nouveautés tous les mois. Par ailleurs, elle assure un accueil mensuel des écoles de Champagne pour échange de livres, recherche de documents et lecture d'histoires.

Durant la période scolaire, la bibliothèque est ouverte au public le mercredi de 14h00 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h. De nouveaux horaires sont à l'étude pour la rentrée, notamment une ouverture supplémentaire le mardi soir. Pour assurer une continuité durant cet été, quatre permanences seront assurées les mercredis 5 juillet, 19 juillet, 2 août et 22 août de 16h à 18h.

Le FOYER CULTUREL propose également diverses activités aux enfants et adultes : **piano, théâtre, yoga, dessin, broderie, peinture sur soie, patchwork et couture.** De nouveaux ateliers vous seront proposés à la rentrée.

Vous voulez rejoindre l'actuelle équipe de bénévoles, vous avez des suggestions, vous voulez vous inscrire dans un atelier : téléphonez à Michel au 01 34 70 50 24 ou venez nous rencontrer au **Forum des Associations le dimanche 10 septembre de 10h à 18h au CCS.**

## RENTRÉE SCOLAIRE 2006/2007

**Classes maternelles et élémentaires :**

lundi 4 septembre 2006

**Collège Pierre et Marie Curie :**

- **classes de 6<sup>ème</sup> :** lundi 4 septembre de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Rencontre parents/équipe pédagogique, par classe à 17h.

- **classes de 5<sup>ème</sup> :** mardi 5 septembre de 9h à 12h.

- **classes de 4<sup>ème</sup> :** mardi 5 septembre de 13h30 à 16h30

Rencontre parents/équipe pédagogique, par classe à 17h.

- **classes de 3<sup>ème</sup> :** mercredi 6 septembre de 9h à 12h.

Rencontre parents/équipe pédagogique le jeudi 7 à 17h.

Reprise des cours et demi-pension assurée à compter du jeudi 7 septembre.



## JEUNES citoyens et anciens COMBATTANTS

Grande Guerre. Bataille de la Somme. Péronne.

Comment faire comprendre ce qui se cache derrière ces mots à des enfants de CM2 ?

C'est le but du voyage à l'Historial de Péronne, offert le 9 juin par les anciens combattants aux grands des écoles élémentaires de Champagne.

Remarquable musée, impressionnante reconstitution des uniformes et des équipements des soldats de la Grande Guerre présentés sans qu'aucune vitre ne fasse obstacle.

Belle journée, ensoleillée, agrémentée du pique-nique préparé par le restaurant scolaire.

Une journée riche en découvertes, le genre de journée dont un enfant se souvient longtemps. Une grande étape dans le Devoir de Mémoire.



## INFOS UTILES

### ▲ LA MAIRIE

<http://www.champagne95.fr>

**Téléphone standard :**  
**01.30.28.77.77**

#### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi mercredi et jeudi :  
8h30 à 12h – 13h30 à 17h30

Vendredi :

8h30 à 12h – 13h30 à 16h30

Samedi : 8h30 à 12h

**Permanence du Maire**

**sur rendez-vous**

**le vendredi de 14h à 18h.**

### ▲ PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

• **Jeudi 21 septembre 2006**

• **Jeudi 19 octobre 2006**

à 21h, salle du conseil

### ▲ VOS COMMERÇANTS

#### LA PHARMACIE GARRIGOU

aménage ses horaires du 1er juillet au 31 août : elle sera fermée le samedi après-midi et ouvrira en semaine à 15h30 au lieu de 14h30.

#### LA BOULANGERIE PAUTREC

sera fermée du 13 au 31 août.

#### LA POSTE

gardera ses horaires habituels pendant les vacances d'été

#### ▲ Directeur de la publication :

Joël Berniot

#### ▲ Comité de rédaction :

Nathalie Chable, Sylvie Renoult et  
Emmanuelle Van Hollemeersch

#### ▲ Maquette et édition :

Société Abrégé - 01 34 08 85 95

## VACANCES SEREINES

Vous souhaitez faire surveiller votre résidence principale pendant vos vacances estivales ? A cet effet, la Mairie met en place un dispositif de rondes effectuées par la police municipale.

Pour bénéficier de ce service gratuit et en connaître les modalités, il suffit de vous adresser à l'accueil de la Mairie. Dès votre retour, un compte rendu détaillé des visites réalisées vous sera transmis.

**Bonnes vacances !**



## LES GRANDS RENDEZ-VOUS

**13 juillet**

**Retraite aux flambeaux et bal populaire**

- Départ Mairie et Place Quideau - Comité des fêtes

**14 juillet**

**Fête Nationale**

- Monument aux morts

**30 août**

**Libération de Champagne**

- Monument aux morts

**2 septembre**

**Concours en doublette et doublettes mixtes Pétanque**

- Stade municipal - Pétanque Champenoise

**3 septembre**

**Randonnée pédestre Amis de Champagne (12 kms)**

- de 9h à 13h - Départ CCS - Amis de Champagne

**10 septembre**

**Lusitaniens - Hall CCS + 40 -Lusitaniens**

**Forum des Associations**

- de 10h à 18h - CCS - OMS et Comité des fêtes

**24 septembre**

**Marché aux fleurs, aux plantes**

- 10h à 18h - CCS et hall - Comité des fêtes

**30 septembre**

**Concours de fermeture Pétanque Champenoise**

- 13h - Parc municipal - Pétanque Champenoise

**30 septembre**

**Randonnée pédestre - Amis de Champagne**

- 13h 30 à 19h - Départ CCS - Amis de Champagne

## RECENSEMENT

Recensement "parcours de citoyenneté" : tous les jeunes Français (garçons et filles) doivent se faire recenser à la Mairie. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. Pour ce faire, vous devez vous présenter à l'accueil de la Mairie muni du livret de famille et d'une carte d'identité. La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).